ARRETE DU PRESIDENT
N° ARR_2312004

OBJET : **HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DES QUATRE ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DES PISCINES (ROBERT PRÉAULT À CHELLES, EMERY À EMERAINVILLE, ARCHE GUÉDON À TORCY, VAIRES-SUR-MARNE) POUR LES VACANCES SCOLAIRES DE NOËL 2023/2024**

LE PRESIDENT,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT La nécessité de modifier les horaires d'ouverture au public pendant les vacances scolaires de Noël 2023/2024,

ARRETE

ARTICLE 1 Les horaires d'ouverture des quatre équipements du Réseau des Piscines pendant les vacances scolaires de Noël du 24 décembre 2023 au 7 janvier 2024,

Fermeture de la caisse : 40 minutes avant les horaires indiqués ci-dessous
Evacuation des bassins : 20 minutes avant les horaires indiqués ci-dessous

PISCINE ROBERT PREAULT A CHELLES

Du dimanche 24 au dimanche 31 décembre 2023

- Fermée pour Sobriété Energétique

Du lundi 1er au dimanche 7 janvier 2023

- Lundi : Fermée le 1er janvier 2024 (férié)
- Mardi : Fermée pour intervention technique
- Mercredi : 10h00-14h00 / 15h-19h00
- Jeudi : 10h00-14h00 / 15h-19h00
- Vendredi : 10h00-14h00 / 15h-19h00
- Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00
- Dimanche : 9h00-13h00

PISCINE D'EMERY A EMERAINVILLE

Du dimanche 24 décembre au dimanche 31 décembre 2023

- Lundi : Fermée le 25 décembre 2023 (férié)
- Mardi : 10h00-14h00 / 15h-19h00
- Mercredi : 10h00-14h00 / 15h00-19h00
- Jeudi : 10h00-14h00 / 15h00-19h00
- Vendredi : 10h00-14h00 / 15h00-19h00
- Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-18h00
- Dimanche : Fermée les 24 et 31 décembre 2023 (réveillon de Noël et de la Saint Sylvestre)

Du lundi 1er au dimanche 7 janvier 2024

- Lundi : Fermée le 1er janvier 2024 (férié)
- Mardi : 10h00-14h00 / 15h00-19h00
- Mercredi : 10h00-14h00 / 15h00-19h00
- Jeudi : 10h00-14h00 / 15h00-19h00
- Vendredi : 10h00-14h00 / 15h00-19h00
- Samedi : 09h00-12h00 / 14h00-18h00
- Dimanche : 9h00-13h00

PISCINE ARCHE GUEDON A TORCY

Du dimanche 24 au dimanche 31 décembre 2023

- Lundi : Fermée le 25 décembre 2023 (férié)
- Mardi : 10h00-14h00 / 15h-19h00
- Mercredi : 10h00-14h00 / 15h-19h00
- Jeudi : 10h00-14h00 / 15h-19h00
- Vendredi : 10h00-14h00 / 15h-19h00
- Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00
- Dimanche : Fermée le 24 et 31 décembre 2023 (réveillon de Noël et de la Saint Sylvestre)

Du lundi 1er au dimanche 7 janvier 2024

- Fermée pour Sobriété Energétique

PISCINE DE VAIRES-SUR-MARNE

Du dimanche 24 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024

- Fermée pour vidange et travaux

ARTICLE 2 Madame la Directrice Générale des Services de la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Torcy, le 19 décembre 2023

Pour extrait conforme au Registre des arrêtés
Transmis à la Préfecture de Melun le : 19 décembre 2023
Identifiant de télétransmission : 77-200057958-20231219-24201-AR-1-1
Publié ou notifié le : 19 décembre 2023

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

Signé numériquement

Paris Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
77207 MARNE LA VALLEE Cedex 1
Tél. 01.60.37.24.24
Fax 01.60.37.24.34